



Santo Cèio

gazette

Petit journal de Sainte-Cécile-les-Vignes / Internet : www.sainte-cecile.org

Le Mot du Maire

L'actualité...



À l'honneur
RENÉ VALLIER, PEINTRE LOCAL



L'information municipale
en direct



Félicitations pour le « CENTRE DES
ANDOULÈNES »

Mes chers Concitoyens,

J'ai décidé dans cette gazette de vous parler de notre communauté de communes. Non pas que notre commune ne me tienne pas à cœur, bien au contraire, vous retrouverez toutes les informations communales dans ces quelques pages mais parce qu'il me semble aujourd'hui important de faire le point sur notre situation.

Commune fondatrice de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP) en 1992 avec 6 autres communes, nous avons depuis quelques années donné une

accélération au transfert des compétences : zone artisanale, tourisme, assainissement, ... et c'est sur ce dernier point que je voudrais tout particulièrement revenir.

On a tout lu, tout entendu sur le prix de l'eau. Vous découvrirez la réalité en page 2.

J'espère que tous ces éléments vous permettront d'y voir plus clair.

Je reste bien entendu et plus que jamais à votre écoute.



Max IVAN

Bravo Citoyens Céciliens !

« Le premier des droits du citoyen, qui est également le premier de ses devoirs est le vote ».
Encore une fois Sainte-Cécile-les-Vignes se distingue par son civisme....
En effet lors des élections du 14 et 21 mars 2010, les taux de participation ont explosé :

Participation 1er tour :
Niveau national : 46.33%
Canton de Bollène : 46.56%
Sainte Cécile : 62.56%
Participation 2ème tour :
Niveau national : 51.21%
Canton de Bollène : 53.83%
Sainte Cécile : 67.84%

Pourtant la municipalité avait corsé l'affaire en créant ou « cachant » le deuxième bureau de vote à la petite salle des fêtes ! Les Céciliens ne se sont pas laissés démonter : ni le vent du premier tour, ni le découpage électoral quelque fois abracadabrantesque !



L'assainissement collectif et le prix de l'eau.

La compétence de l'assainissement collectif a été transférée à la communauté de communes le 1^{er} janvier 2009. Au fur et à mesure que l'état des lieux avançait, nous nous sommes rendu compte que ce transfert de compétence n'était pas un cadeau :

- des stations d'épuration obsolètes, à construire ou à réhabiliter d'urgence,
- des réseaux de collecte des eaux usées dans un état dégradé, avec souvent le même constat : le réseau des eaux pluviales qui se mélange aux eaux usées, provoquant des phénomènes de saturation aux entrées des stations d'épuration.

Par ailleurs, toutes nos communes sont dans une démarche d'adoption de leur plan local d'urbanisme avec des conséquences sur l'assainissement puisque les nouvelles zones urbanisées nécessitent l'extension du réseau d'assainissement, voire l'agrandissement des stations d'épuration.

Cela fait plus d'un an que le vice-président délégué à

l'assainissement, Joseph Saura (Maire d'Uchaux) et moi-même travaillons en étroite concertation avec toutes les communes pour qu'elles nous donnent :

- la liste de tous les travaux de voirie qu'elles engagent, ce qui va nous permettre de refaire le réseau de collecte des eaux usées chaque fois qu'une chaussée est ouverte si besoin est.
- leurs projets d'urbanisation pour que nous prévoyions les extensions de réseaux lorsque le zonage prévoit de l'assainissement collectif,
- s'ajoutent à cette liste tous les projets qui avaient déjà été engagés par les communes avant le transfert de compétence, essentiellement pour des constructions de stations d'épuration (Uchaux, Sainte Cécile) ou des créations de réseaux (Travaillan).
- les mises en conformité des réseaux et stations d'épuration pour toutes les communes avant 2012 conformément aux directives européennes.

Chaque commune va donc disposer d'une enveloppe budgétaire comprise entre 1.5 et 2 millions d'euros pour les travaux d'assainissement sur la période 2010-2015 (1.9 millions pour Sainte Cécile).

Bien sûr, le programme est ambitieux, bien sûr que cela a un coût mais afin de répondre aux besoins de chaque commune, qu'aucune ne soit lésée, ce choix était primordial. Nous ne pouvions demander à une commune d'attendre 6 ans pour quelque chose qu'elle avait déjà engagée.

Des chiffres - souvent fantaisistes - ont circulé, alors que pour le moment, nous ne sommes pas en mesure

de dire quelles vont être les répercussions sur le prix de l'eau de tous ces travaux, et ce pour trois raisons :

- les estimations fournies par le maître d'œuvre sont aléatoires pour les reprises de réseaux parce que l'on ne peut pas savoir dans quel état se trouve un réseau tant qu'il n'est pas découvert.
- les derniers appels d'offres démontrent qu'il peut y avoir un écart très conséquent entre les estimations et le coût réel des travaux. Autant d'économie qui permettront de ne pas augmenter le prix de l'eau.
- de nombreuses recettes n'ont pas été prises en compte dans les simulations proposées aux élus parce qu'il est très difficile de les estimer. Ces recettes concernent : les participations financières demandées aux aménageurs en cas d'extension de réseau ; la participation financière des sociétés fermières pour les stations d'épuration, la taxe sur les forages, les aides de l'Agence de l'Eau à la bonne gestion des boues,...

Les simulations fournies par notre bureau d'étude laissent entrevoir un prix de l'eau (eau + assainissement en réalité) de 2.32€/m³ en 2015 (1.81€/m³ aujourd'hui à Sainte Cécile). Je suis convaincu qu'en creusant toutes ces pistes, le prix de l'eau n'excédera pas 2€ à l'arrivée.

L'eau est un enjeu pour notre avenir sur terre et la meilleure façon de ne pas augmenter la facture est encore de ne pas la gaspiller.

J'espère que tous ces éléments vous permettront d'y voir plus clair.

Max IVAN

Coup d'oeil sur les Conseils Municipaux

(l'intégralité du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet)

Conseil municipal du 02 mars 2010

Indemnités forfaitaires : Indemnités forfaitaires complémentaires liées à la rémunération des heures supplémentaires effectuées par personnel administratif communal pour l'organisation et le suivi des élections régionales.

Marché de maîtrise d'œuvre pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : Cette nouvelle consultation vise à choisir un nouveau bureau d'étude pour établir le diagnostic communal, définir le projet d'aménagement et préparer le dossier de projet de PLU. L'offre d'H&D84 a été retenue pour un montant de 25 000€ HT.

Acquisition d'une remise, route de Bollène : Cette remise de 50m² appartenant au Conseil Général permettra le stockage du matériel communal pour un montant de 14 000€.

Convention pour l'entretien des routes départementales en agglomération : Cette convention de gestion du domaine routier départemental en agglomération précise que la chaussée reste entretenue par le Département (déneigement compris) et que le réseau d'eau, l'éclairage et le nettoyage des trottoirs sont réalisés par la commune.

Avenant au contrat de plan 2009-2011 : Ce contrat lie la commune au Conseil Général quant aux projets d'investissements de la commune subventionnés par le Département.

Conseil municipal du 25 mars 2010

Création de poste : 7 postes d'animateurs saisonniers pour l'accueil de loisirs cet été 2010.

3 postes d'adjoints techniques saisonniers pour l'entretien des bâtiments communaux et de l'accueil de loisirs cet été.

1 poste de cuisinier pour la confection des repas dans le cadre de l'accueil de loisirs cet été.

2 postes administratifs saisonniers pour l'accueil tout l'été, à la maison du tourisme et la mairie.

Ces créations de postes saisonniers s'inscrivent dans l'esprit d'une continuité du service public et dans l'amélioration de ce dernier.

Attribution d'une indemnité de stage : Pour la rémunération d'une jeune stagiaire accueillie au service administratif de la mairie courant mars 2010.

Approbation du compte administratif du budget principal exercice 2009 : Le résultat global (investissement et exploitation) fait apparaître un solde positif de 1 026 152€

Approbation des comptes de gestion du budget principal et de gestion du budget assainissement exercice 2009 : Etabli par le receveur en cohérence avec le compte administratif.

Reprise de résultat 2009 au budget 2010 : L'excédent dégagé sur 2009 doit être reporté sur le budget 2010 afin de réaliser les opérations d'équipement prévues en 2010.

Vote du Budget primitif 2010

Vote des taux d'impôt locaux 2010 : Les taux restent identiques à 2009 soit 12.66% pour la taxe d'habitation, 23.14% pour la taxe foncière sur le bâti, et 56.69% pour la taxe foncière sur le non bâti.

Subventions aux associations pour 2010 : La commune participe au fonctionnement des différentes associations céciliennes. (voir tableau ci-contre).

Subvention du Département « Planter 10 000 arbres en Vaucluse » : La commune se porte candidate à l'opération du Conseil Général visant à planter des végétaux. Ce projet est paysager, ornemental, social, éducatif et écologique.

Tarifs pour la fête votive : L'occupation du domaine public entraîne le paiement d'une taxe redevable par les forains.

Règlement de la Fête Votive : Le conseil municipal élabore et vote un règlement définissant

Associations	Subventions
Comité des Fêtes	40.000
Bibliothèque « Bouquin, Bouquine »	800
Cécily's Major	800
Félibrenco Marius André	500
Judo Club Cécilien	900
La Boule Cécilienne	500
Racing Club de Provence	4.570
Raquette Cécilienne	1.500
ASTA - Stand de tir	1.000
La Crèche « Les Cigalous »	40.000
« Poivre et Sel »	500
L'amicale des Donneurs de Sang	600
« A portée de Mains »	600
« Levez l'Encre »	300
Club Informatique	800
Cirque Badaboum	500
Prévention Routière	100
Aide aux Voyages pour les Collégiens	500
Planète Ados	700
Maison Familiale et Rurale	300
Secours Populaire	200
« Lire entre les Vignes »	600
« Les joyeux Pétanqueurs »	500
Les Restos du Coeur	500
CATM	300

les règles de fonctionnement liées aux installations de la fête votive.

Tarifs du service de restauration scolaire (rentrée 2010-2011) : Le prix du repas ne varie pas par rapport à 2009. Cependant, concernant le tarif appliqué pour les familles ayant opté pour le prélèvement automatique, le calcul du forfait s'établit sur 136 jours de fonctionnement et non 140 jours réels d'ouverture du service de restauration. Ce forfait tient d'avantage compte des absences des enfants et diverses sorties ou voyages non déductibles du forfait jusqu'à maintenant.

Indemnité représentative de logement due aux instituteurs.

Acquisition de la maison Héritier : Le projet d'acquisition vise à faire communiquer, par la réalisation d'une traverse, le cours du Portalet et le parking du Bouldrome. La commune se propose d'acquiescer cette maison sur trois niveaux au prix de 150 000€.

tions sont portées au règlement du Service.

Fixation des tarifs de l'accueil de loisirs : Pas d'augmentation des tarifs, maintien des dispositions en vigueur. La modalité prélèvement est introduite ainsi qu'un paiement différent selon le quotient familial.

Indemnité représentative de logement due aux instituteurs.

Acquisition de la maison Héritier : Le projet d'acquisition vise à faire communiquer, par la réalisation d'une traverse, le cours du Portalet et le parking du Bouldrome. La commune se propose d'acquiescer cette maison sur trois niveaux au prix de 150 000€.

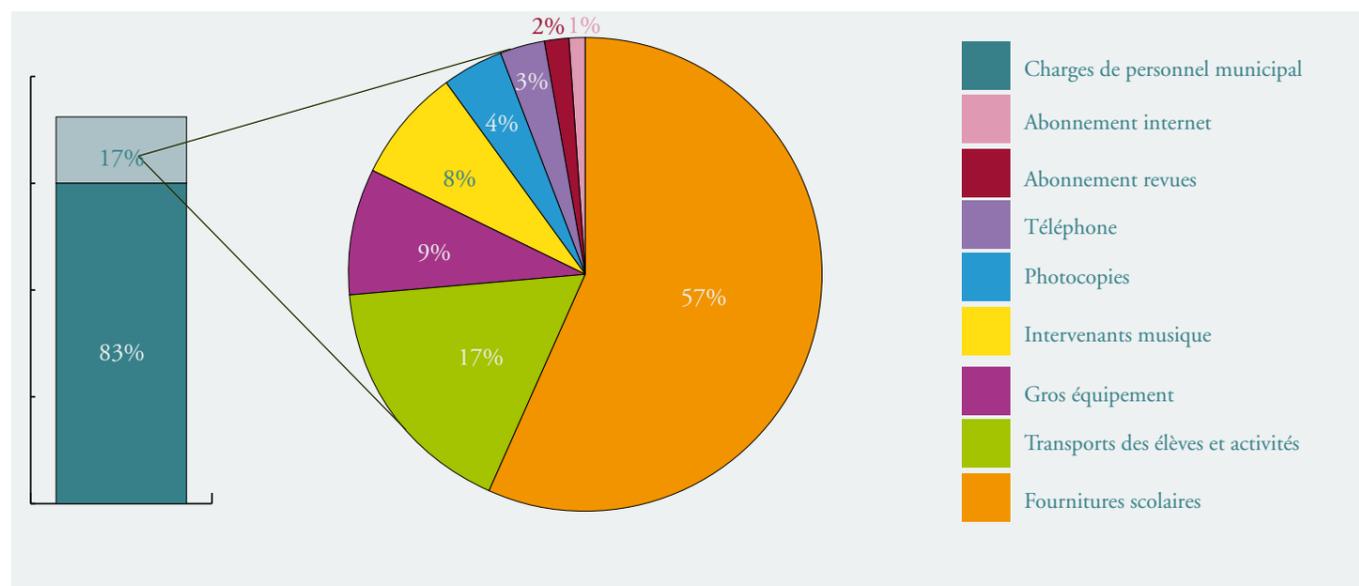
Directeur de publication : Max Ivan, Maire.
 Rédactrice en chef : Claire Brésolin, Adjointe Communication, Culture et Tourisme.
 Comité de rédaction : Agnès Hostin, Isabelle Crozet, Denise Viseur, Jean Flour, André Tournillon, Jean-Marc Viseur, Vincent Faure, Pascal Crozet, Louis Chalié, Nicolas Fouilleul, Stéphane Plat, François Laval.
 Coordination de rédaction : Mairie-Espace Culturel. Abdellah El Hassouni, Carole Paracuellos.
 e-mail : tourisme@sainte-cecile.org
 Photographies : Claire Brésolin, Isabelle Crozet, Jean Flour, Jean-Marc Viseur, Abdellah El Hassouni, Lorette Fabre.
 Régie publicité : Studio C - Stéphan Compan - 06.82.13.46.50
 stephan.compan@wanadoo.fr

Combien ça coûte ... l'école ?

L'école publique, laïque et républicaine est gratuite pour tous. Elle est obligatoire à partir de 6 ans mais dans les faits la quasi totalité des enfants entrent à l'école dès leurs 3 ans. L'Etat et la commune assument les frais de fonctionnement de l'école.

Etat	Commune
Rémunération des professeurs	Mise à disposition des bâtiments
Formation des professeurs	Entretien des bâtiments et des classes
	Frais de fonctionnement (eau, électricité, gaz, entretien)
	Equipement et fournitures scolaires (professeurs et élèves)
	Mise à disposition d'assistantes maternelles dans les écoles maternelles

Voici en détail le budget moyen consacré aux écoles chaque année



Soit un budget global de : 180 000€ et un coût de 780€/enfant/an. La dépense principale est celle liée à la rémunération des personnels municipaux soit, 150 000€ par an.



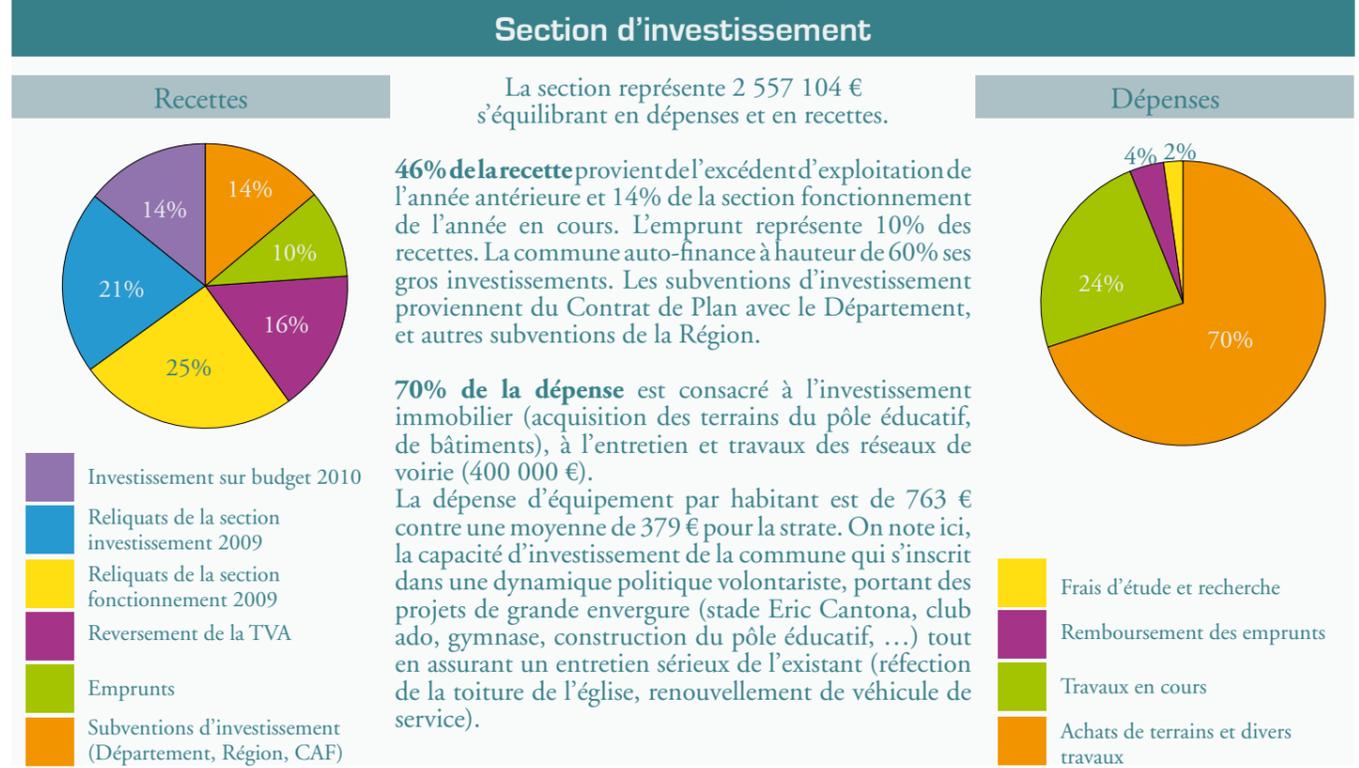
Le Sou des Ecoles organise un « Vide Grenier » dans la cour de l'école Louis Gauthier : le dimanche 23 mai 2010 de 6 heures (installation des exposants) à 17 heures. 5 euros l'emplacement, réservation jusqu'au 15 mai 2010. Renseignements et réservations chez « Sélyse Institut » ou par téléphone au : 04.32.80.27.71. Buvette et restauration sur place.

La municipalité travaille avec les associations intervenant bénévolement dans le cadre pédagogique et principalement avec l'association le « Sou des Ecoles » qui finance de manière importante les nombreuses sorties. Pour la rentrée 2010, le projet a été monté par les enseignants, d'organiser un cycle natation pour les élèves de CM1 et CM2 (le savoir nager est au programme !). Le coût du transport à destination de la piscine de Bollène s'élève à 5000€.

Budget Communal Primitif 2010

Je vous propose de jeter un rapide coup d'œil sur les grandes masses financières composant le budget de la commune de Sainte-Cécile-les-Vignes pour l'année 2010.

Le budget comporte deux sections : Une section de fonctionnement sur laquelle s'impute les différentes charges de fonctionnement général. La seconde section est dite d'investissement concerne les gros travaux et acquisitions.



Tarifs de la Cantine Scolaire et Accueil de Loisirs ALSH rentrée 2010

Le prix du repas reste inchangé en 2010, soit :

prix unitaire enfant	2.65€
prix unitaire adulte	4.10€
forfait annuel 1 jour	90€ soit 9€/mois sur 10 mois soit 2.57€ le repas
forfait annuel 2 jours	180€ soit 18€/mois sur 10 mois
forfait annuel 3 jours	270€ soit 27€/mois sur 10 mois
forfait annuel 4 jours	360 soit 36€/mois sur 10 mois
pour les familles en garde alternée	
forfait annuel 2 jours	90€ soit 9€/mois sur 10 mois
forfait annuel 3 jours	135€ soit 13.50€/mois sur 10 mois
forfait annuel 4 jours	180€ soit 18€/mois sur 10 mois

Pour l'Accueil de Loisirs : les tarifs restent inchangés.

Tranche / Tarif	T1	T2
Tarif matin = tarif soir	0,80	0,90
Mercredi matin	1,15	1,30
Journée	6,50	7,30
Journée sans repas	5,00	5,20
Journée extérieure	14,90	15,00
Club ados sortie	7,00	8,00
Club ados sortie 1/2j	1,75	2,00
Club ados sortie exceptionnelle	14,00	16,00
Stage multi-activités	8,60	10,00

Maintien des 2 tranches de tarifs à savoir : familles dont le Quotient Familial (QF) est inférieur à 796€/mois = T1, familles dont le QF est supérieur à 796€/mois = T2

Règlement	La prestation	
	T1	T2
Annuel	27,00	30,00
Mensuel /10 mois	2,70	3,00
Règlement	Mercredi	
	T1	T2
Annuel	38,00	43,00
Mensuel /10 mois	3,80	4,30

Les parents, pour calculer le montant du service à l'année, n'ont plus qu'à multiplier le prix d'une prestation par le nombre de prestations réservées.
Ex : un enfant qui vient tous les soirs avec le tarif T1 = 27 x 4 = 108€/ an soit 10.80€/mois

Par ailleurs cet été le centre de loisirs organise 2 séjours à l'extérieur. Un tarif spécial est donc fixé pour le séjour et les transports.
Séjour et transport : 50€ pour les Céciliens.
Séjour et transport : 120€ pour les Extérieurs

Règlement de la cantine

Modifications apportées au règlement de la cantine scolaire approuvées en juin 2009 par le conseil municipal :

- l'inscription devra être signée par les 2 parents (obligation légale). Lors de l'inscription joindre la copie de la CNI ou du passeport des deux parents
- les modifications apportées pour les prélèvements devront être faites avant le 15 du mois pour pouvoir être prises en compte par le service comptable
- dans les sanctions possibles, il est rajouté « changement de service pour mesure disciplinaire ». En effet devant l'attitude particulièrement irrespectueuse de certains élèves, le personnel chargé de la confection des repas et de l'entretien a souhaité disposer de mesures disciplinaires. A ce titre un enfant peut être amené à effectuer un Travail d'Intérêt Général pour réparer sa faute, et peut être déplacé dans un autre service pour ne pas gêner le bon déroulement du repas.

Dispositions communes :

L'inscription mensuelle ou hebdomadaire reste identique. Cependant devant l'engouement du mode de paiement par prélèvement mensuel automatique (pratique et moderne), le conseil municipal a décidé d'adopter définitivement cette modalité. Afin de rendre plus juste la comptabilisation des forfaits prélevés (repas et ALSH), un forfait de 136 jours est facturé aux familles sur 140 jours réels de service. En effet, ce calcul permet de tenir compte des absences des élèves, grèves ou sorties scolaires. Les remboursements ne seront possibles que pour les absences supérieures à 5 jours pour raisons médicales sur présentation d'un justificatif médical.

Observations :

Au delà de ces dispositions, lorsque le service est assuré (accueil ou repas), les absences des professeurs, les sorties scolaires supplémentaires et les journées de grève ne seront pas remboursées. Les remboursements se feront sur la base du tarif unitaire pour les personnes inscrites à la semaine ou au mois et sur la base de 2.57€ le repas pour les personnes inscrites à l'année.

Mais que fait le Service Technique ?

Voici une liste non exhaustive des passe-temps favoris de nos employés municipaux

- Elagage de 30 platanes : 10 000€
- Rebouchage des trous sur les voies communales : location d'un camion + enrobé à froid : 10 000€
- Nettoyage de l'étang de Bel Air : employés + association de pêche sur plusieurs jours
- Travaux - réparation de l'alimentation du château d'eau + nettoyage
- Mise en place de la terre à l'Accueil des Loisirs et à l'école pour la préparation du potager,
- Réparation des bornes à sulfatage,
- Toute la petite maintenance aux écoles, crèche (lampes, étagères, portes...)
- Et toujours embellissement et propreté du village ...



Jardins potagers, jardins fleuris, village embellit.

Il est temps de s'inscrire à la Maison du Tourisme pour participer au concours « embellissez votre village », afin de garder notre patrimoine méridional. A la belle saison, il n'est pas un jardin qui soit nettoyé, la terre retournée, et les pots préparés pour recevoir les premières fleurs qui donneront ces teintes si colorées tout l'été. C'est

le charme de la Provence qui plaît tant aux touristes. Dame nature a bien fait les choses puisque la lavande, les oliviers, les pins et tout autre végétal méditerranéen confèrent à notre région ces paysages verdoyants malgré l'ardeur du soleil.... Choisissez bien vos essences végétales appropriées au terroir. Un catalogue est disponible à la Maison

du Tourisme, vous pouvez le consulter ou l'emprunter gratuitement, pour créer, embellir et réussir votre jardin ou tout autre style de plantations. N'hésitez pas à participer à ce concours. L'an dernier nous avons découvert de très jolis endroits (cours, bassins...) qui auraient pu concourir.



Quoi de neuf au Village ?

La grue géante a débarqué devant l'église ! Début des travaux de réfection du toit de l'église (si ! si ! c'est une obligation légale !). Les travaux dureront 6 mois et sont réalisés par la Société OPUS pour la somme de 400 000€.

- Aménagement d'une place handicapée sur le cours du Portalet.
- Remplacement du préau de l'école primaire (la neige ayant endommagé l'ancien !)
- Programmation des enrobés : chemin de la Rabasse,



chemin vieux, chemin des Destourouilles (Destourquoi ? Si ça c'est pas une colle !)

- Mise en place de fermeture automatique des portails du Jardin de la Chapelle et du cimetière.
- Acquisition d'un Skate Park. Ce dernier sera implanté sur le terrain goudronné devant le gymnase, quartier de l'Arénier.
- Remplacement des branchements en plomb.
- Acquisition de la maison Héritier, hangar du Département et terrains des écoles.

Stockage des bacs à ordures ménagères

Vous disposez d'un bac individuel pour le stockage des vos ordures ménagères mis gratuitement à votre disposition par la Communauté de Communes.

Cette mise à disposition entraîne des droits mais aussi des devoirs.

Or, trop souvent, nous constatons que ces bacs restent sur la voie publi-

que à longueur de temps, alors qu'il vous appartient de stocker le vôtre à l'intérieur de votre propriété dès que la collecte a été effectuée et de le sortir uniquement la veille au soir du jour de la collecte.

Nous insistons sur le fait que **vos responsabilité pourrait être engagée** si, du fait de sa présence sur la voie publique, ce bac provoquait

directement ou indirectement un accident. Il en serait de même si votre bac était détérioré ou volé un jour où la collecte n'est pas effectuée.

Nous vous invitons donc à vous conformer à ces consignes de bon sens pour vous éviter tout désagrément à l'avenir. Comptant sur votre compréhension et votre coopération.



Maison de retraite « les Arcades »

Depuis le début de l'année de nombreuses animations ont eu lieu à la maison de retraite des Arcades : galette des rois, chandeleur, mardi gras, fête des grands mères, cinéma, ...

Le 14 avril les enfants du centre de loisirs sont venus nous rendre visite – Nous avons partagé un moment très convivial avec divers jeux.

Nous avons participé, pour la journée de la femme au

concours des apéros organisé par le Comité des Fêtes. Nous avons reçu le 2^{ème} prix avec notre « guignolet » - A renouveler.

Et plein de nouvelles activités à venir...

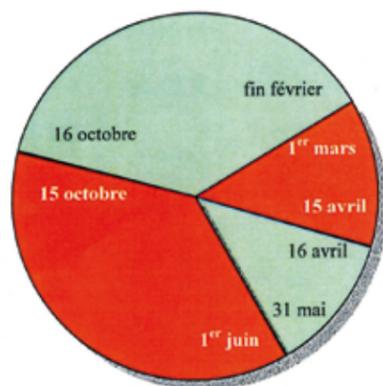
Et comme toujours : loto une fois par semaine, goûter d'anniversaire tous les derniers mercredis du mois, messe tous les 1^{ers} vendredis du mois. Merci à toutes ces personnes qui nous donnent de leur temps.



Réglementation de l'emploi du feu dans le département de Vaucluse

(Arrêté permanent du 14 mars 2003)

Applicable à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues et maquis, pour les ayants-droit.



Périodes autorisées :
- du 16 octobre au dernier jour de février
- du 16 avril au 31 mai.

Sauf par vent fort (caractérisé par une vitesse supérieure à 40km/heure, c'est-à-dire lorsque les grosses branches ou les troncs des jeunes arbres sont agités)

Périodes d'interdiction
- du 1^{er} mars au 15 avril
- du 1^{er} juin au 15 octobre

Il est interdit d'allumer du feu, même dans les incinérateurs.

Il faut :
1. Débroussailler les abords de la zone à incinérer sur une largeur de 5m au moins pour éviter toute propagation aux végétaux voisins.
2. Assurer la surveillance constante du feu par des personnes capables d'en assurer l'extinction et ne pas quitter la zone avant l'extinction complète des foyers.
3. Procéder à l'extinction totale des foyers avant la tombée de la nuit.

Des dérogations dûment motivées peuvent être accordées par le Préfet, après avis du Maire concerné, du Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt et du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.
Les demandes sont à souscrire 3 semaines auparavant par dépôt d'un imprimé en mairie, accompagné du plan de situation du lieu concerné.

Attention : en cas de risques exceptionnels d'incendie, des mesures d'exception peuvent faire l'objet d'un arrêté préfectoral particulier qui sera pris et rendu public par voie de presse. Se renseigner auprès de votre mairie.



Juris Infos par Nicolas Fouilleul

Réforme des collectivités territoriales : la place prépondérante de l'intercommunalité

Avec 36685 communes, la France connaît un découpage unique en Europe. Nées sous la Révolution sur la base des anciennes paroisses, les communes sont autonomes depuis 1884. Ce découpage semblait immuable.

Or, depuis une trentaine d'années, les lois sur la décentralisation, de Defferre à Chevènement et Raffarin, ont eu pour objet certes de transférer de nombreuses compétences aux collectivités territoriales mais également de bouger les lignes. Avec l'actuel projet de réforme des collectivités territoriales, la « disparition » programmée de la commune semble inéluctable : l'évolution de la décentralisation ayant eu pour effet de rogner considérablement les pouvoirs du maire.

Le basculement s'est effectué avec la volonté des pouvoirs publics de pousser chaque commune à faire partie d'une intercommunalité : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine, syndicat mixte..., les formules sont variées, mais les Préfets veillent, avec des pouvoirs étendus, à ce que chaque commune adhère à un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Force est d'admettre que cette structure est à la fois pertinente et efficace à l'échelon d'un territoire, tant la gestion du quotidien est devenue complexe pour le traitement des ordures ménagères, pour les écoles, pour l'entretien des routes,

pour le logement ou, encore, pour l'aménagement du territoire. L'intercommunalité permet la réalisation d'équipements dont le coût ne pourrait pas être assumé par une commune seule ou qui ne se justifie qu'à l'échelle d'un regroupement, notamment, parce que leur fonctionnement n'est viable qu'au-delà d'un certain seuil de population. Rien d'étonnant, de ce fait, à voir, peu à peu, les conseils municipaux renoncer à des compétences importantes au profit de l'intercommunalité.

De là à dire que la gestion administrative ne se décide plus lors des réunions municipales, il n'y a qu'un pas que nous ne franchirons pas... encore. En effet, l'évolution semble inévitable : les pouvoirs des maires se réduisent telle une peau de chagrin, y compris dans les grandes villes. Par exemple, certains s'interrogent légitimement sur l'existence réelle

des communes qui feront partie du « Grand Paris » dans la mesure où celles-ci ne pourront décider ni de l'utilisation de leurs réserves foncières, ni des transports en commun, ni des équipements publics... Comme l'écrit Michel Ravelet dans sa chronique « Et si la commune disparaissait... », « le maire et son conseil ne sont plus que les exécutants d'une partition qu'ils n'ont pas écrite ».

Si l'intercommunalité s'imposait peu à peu comme un acteur majeur de définition et de mise en œuvre des politiques locales, il conviendrait nécessairement d'établir des rapports suffisamment équilibrés entre communes et communautés. Gageons cependant que l'intercommunalité saura conserver ce fort sentiment d'attachement et de proximité qu'éprouve chaque habitant pour son bourg...mestre.

Avez vous vu NEMO ?

Depuis peu nous observons un nouveau venu dans la famille des véhicules utilitaires floqués aux armoiries de Sainte-Cécile-les-Vignes : Le NEMO

Il s'agit d'une très récente acquisition d'un peu moins de 10 000€
Suivra un véhicule électrique pour un budget d'environ 15 000€



Etat Civil Fin Février 2010 à Avril 2010

Les Naissances :
Eva, Jeanne, Guilaine PAVIER, née le 11 mars 2010 à Avignon (Vaucluse) / Clara Marie BRIGNON--DESSEINGE, née le 12 mars 2010 à Orange (Vaucluse)
Les Décès :
Renée Marguerite FONTAN née ICARD, décédée le 20 février 2010 à Castelnau le Lez / Marthe, Marie CHASSAGNE Veuve CASAL, décédée le 23 février 2010 à Aix en Provence / Albin, Georges ALBIN, décédé le 26 février 2010 à Orange (Vaucluse) / Denise, Marguerite COUSTON Veuve JOUVE, décédée le 10 avril 2010 à Orange (Vaucluse) / Paulette Marie- Louise HUGUES, décédée le 16 avril 2010 à Sainte-Cécile-les-Vignes / Eliane Monique ARNOUX, décédée le 17 avril 2010 à Vaison la Romaine (Vaucluse)
Les Mariages :
VALLA Murielle Odette Rose et MARTIN Benjamin Paul le 27 mars 2010 / DURAND Marie-Line Georgette Paulette et FARNOUX Jean-Marie Désiré le 03 avril 2010

L'accueil des loisirs « La Ruche »

L'accueil de loisirs «la ruche» a accueilli les enfants de trois à douze ans durant les trois périodes de vacances scolaires. Chacune de ces sessions avait un thème très différent à chaque fois.

Du 26 au 30 octobre les enfants ont pu découvrir le monde des insectes et observer la nature de plus près grâce à des activités telles que la création d'un reportage sur les insectes ou la construction d'un mini vivarium, mais aussi de nombreux jeux de type jeu de piste autour de la nature et bien d'autres. Ils ont pu plonger dans le monde minuscule des insectes grâce aux sorties organisées, comme au musée d'histoire naturelle de Jean Henri Fabre à Sérignan et sans oublier la visite de la collection Louis Gauthier à Sainte-Cécile-les-Vignes.

Du 08 au 19 février le thème proposé était «cinéma et télévision», les enfants ont pu participer aux nombreuses activités axées sur différents domaines : artistiques avec une journée autour de l'émission « Star Académy », sportives grâce aux émissions Koh Lanta, Tout le sport ou encore jeux Olympiques, culinaire avec un goûter presque parfait et bien d'autres jeux encore.

Du 06 au 16 avril autour du thème «contes en folie», les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir des contes et des légendes à travers une multitude d'activités. Ils ont été complètement immergés dans ce monde féérique et étrange avec une grande chasse aux trésors à la façon des pirates ou des expériences scientifiques de petits sorciers, des défis et des énigmes à la manière de Robin des bois...

Ils ont pu participer aussi aux différentes sorties : une matinée à la bibliothèque de Sainte-Cécile-les-Vignes, une merveilleuse journée de pêche au lac de Sainte-Cécile-les-Vignes et une après midi de jeux à la maison de retraite. Une comédienne est venue une matinée pour faire participer les enfants à un conte mimé «Boucle d'or».

L'accueil de loisirs «la soleiade» ouvrira ses portes du 5 juillet au 13 août pour les 3 à 12 ans et deux séjours seront organisés du 26 au 30 juillet pour les 9 à 12 ans et du 2 au 6 août pour les 6 à 8 ans.

Inscriptions le 5 juin :

8 h – 10 h : Enfants du village dont les 2 parents travaillent et commerçants

10 h – 12 h : Autres enfants du village

12 h – 14 h : Autres communes (y compris Lagarde-Paréol)

STAGE MULTIACTIVITES encore un sacré succès !

En effet pour les vacances de printemps du 12 au 16 avril un stage était proposé aux enfants de la commune : 72 enfants de 8 à 16 ans (25 filles et 47 garçons) ont pu découvrir et s'initier aux différentes activités sportives et culturelles animées par les intervenants du club ados en partenariat avec 9 associations de la commune. Une quinzaine d'activités leurs étaient proposées : judo, sand-ball, musculation, base-ball, cartophile et philatélie, gymnastique, football, badminton, taekwondo, foot-australien, ping-pong, basket, tennis, cirque, activités conte et caricature.

Les enfants ont pu aussi apprécier les différents lieux du stage : le Dojo, salle de musculation du Top Tonic, stade Eric Cantona, plateau sportif du collège, courts de tennis, salle Camille Farjon et petite salle des fêtes.

Pour info c'est le 7^{ème} stage consécutif et toujours dans le même état d'esprit « BENEVOLAT et CONVIVIALITE » où les notions de plaisirs et loisirs ressortent toujours vainqueurs.

Encore merci aux Associations du Judo Club, Top Tonic, Racing Club Provence, Bibliothèque, Baila Salsa., Amicale Cartophile et Philatélie, Cirque Badaboum, Taekwondo et Jeux de Raquettes.





Atelier d'écriture en collaboration avec l'association « Levez l'encre »



A vos plumes les poètes en herbe ! Dans le cadre de la semaine de la langue française, à laquelle participeront aussi les écoles, le centre de loisir et diverses associations Céciliennes, les élèves de 6^{ème} vont devoir mettre en œuvre tout leur talent créatif afin de composer un poème à partir d'une consigne simple : une liste de dix mots est publiée qui servira de support à la création, le thème choisi étant libre. Pour ce faire, les élèves ont été répartis en groupes au CDI afin de travailler sur leurs textes sous la direction de Mme Merelli, documentaliste et Mme Chalier, leur

professeur de français. Les membres de l'association « Levez l'Encre » étaient présents lors de la première séance le jeudi 1^{er} avril, afin d'aider les élèves dans leur travaux d'écriture, une deuxième séance étant prévue le jeudi 22 avril. **L'objectif final de cette activité est d'aboutir à une exposition de textes lors de la manifestation de la semaine de la langue française le vendredi 28 mai.** Enfin, petit plus linguistique, les élèves de latin de Mme Bentriki seront également de la partie et devront créer un texte mais en utilisant la langue de Cicéron !

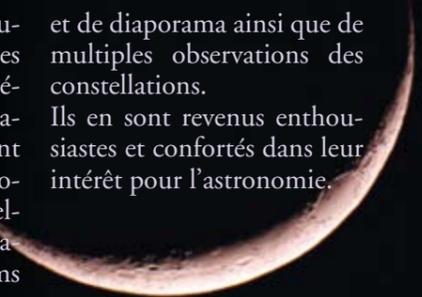
Le voyage à St Michel l'Observatoire

Les élèves de 6^{ème} de l'option astronomie du collège Victor Schoelcher ont eu l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils ont appris en classe, lors de la semaine à St Michel l'Observatoire de Fort-calquier. Ils ont pu prendre des pho-

tos de la lune et du soleil, lesquelles ont été mises en ligne sur le site du collège, manier un télescope Dobson, visiter l'observatoire de Haute Provence où ils ont pu admirer un télescope de 1m93 de diamètre. Ils ont également eu l'occa-

sion, grâce à des outils numériques de retravailler les images prises à partir de télescope et de faire un montage vidéo sur le déplacement des étoiles. Enfin ils ont profité des diverses activités telles que la visite au planétarium, le visionnage de films

et de diaporama ainsi que de multiples observations des constellations. Ils en sont revenus enthousiastes et confortés dans leur intérêt pour l'astronomie.



Voyage à Londres des 5ème et 4ème

Cette année au collège Victor Schoelcher a eu lieu le traditionnel voyage linguistique en Angleterre, direction la capitale !

Après 19h de voyage en bus, et le passage du tunnel sous la Manche à 3h30 du matin, les élèves ont atteint Londres, pour assister entre autre à la relève de la garde devant Buckingham Palace puis profiter d'une balade sur la Tamise. Les collégiens ont été accueillis dans des familles afin d'être réellement immergés dans un environnement anglophone.

Au cours de ce séjour bien rempli, de nombreuses activités étaient prévues : une vue imprenable sur Lon-

dres depuis le London eye, visite de plusieurs musées dont l'incontournable British Museum, tournée obligatoire des magasins pour ramener mugs et souvenirs à l'effigie de la capitale et enfin, le musée de l'horreur qui en a fait frissonner plus d'un !

La météo a été au beau fixe pour l'ensemble du séjour londonien, et les élèves sont revenus enchantés par une semaine « inoubliable » et très variée au cours de laquelle ils ont pu goûter aux spécialités culinaires anglaises : scones, chips au vinaigre, pancakes, découvrir les résidences de la famille royale et créer de nouveaux liens d'amitié.



Atelier VALLEE - Taille de pierre - Un auto-entrepreneur attaché aux traditions

On peut avoir deux métiers, et David Vallée nous le démontre. La journée, il officie en tant qu'informaticien, le soir et le week-end c'est à sa famille et sa passion, la taille de pierre, qu'il se consacre.

Sa formation a débuté il y a maintenant 4 ans, à la F.C.M.B (Fédération Compagnonique des Métiers du Bâtiment) à Avignon, et depuis il s'est aménagé son

atelier.

Depuis le 15 août 2009, il a profité du nouveau statut d'auto-entrepreneur pour tester la demande aux alentours de Sainte-Cécile les-Vignes. Et sa démarche a plutôt bien commencé puisque son premier client fût la commune de Jonquières, pour laquelle il a livré le 16 novembre 2009, le bassin de la fontaine sur la nouvelle place de la mairie.

David Vallée sera présent le week-end du 12 et 13 Juin 2010 à la Shopping-party organisée par Marine Crozet, route de Cairanne. Ce sera le moment pour lui laisser votre croquis. Il fera le reste.

Ses Coordonnées :
Portable :
06 01 80 93 29
Adresse @mail :
tdp.davidvallee@yahoo.fr



« Le centre des Andoulènes »

Ils l'ont fait.. !!!

Philippe Lafourcade,, Emeline Ugolini, Sabine Tainturier, Laurent Etchnique, Cécile Tailleux-Bellier, Nicolas Hoc

Sur 250 m², ces 6 masseurs kinésithérapeutes déjà implantés dans le village ont créé « un espace de bien-être », quartier de l'Arainier. Une infrastructure bien pensée, un établissement très bien agencé par la disposition des différentes cabines

de soins, puisque l'on sait que plusieurs spécificités de soins sont proposés : kinésithérapie traditionnelle, esthétique, ostéopathie, endermologie. Une installation ultra moderne pour les soins de balnéothérapie et de rééducation fonctionnelle dans une piscine « couleur lavande ». A découvrir.

Ouvert du lundi au vendredi de 7 heures 30 à 20 heures.
Tél : 04.90.30.88.99



Noan et Hane Nguyen, ont ouvert un restaurant asiatique « A'Dong », ce qui signifierait « bonne santé », 3 route de Cairanne, à l'emplacement du cabinet de Kinésithérapeute, coquettement décoré, avec une touche d'exotisme, **Noan et Hane** proposent une cuisine vietnamienne et chinoise : assiette complète à 9 euros, menus complets entre 14 et 18 euros et la carte à déguster sur place ou plats à emporter. **Le restaurant est ouvert midi et soir (18 heures-23 heures), réservation au 04.90.30.89.26.**



FÉLICITATIONS

Crinoline

L'enseignante de « Crinoline » a changé de mannequin.

Mme Corinne Rochette vous propose de très nombreux modèles de collection de prêt-à-porter et accessoires.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.
Tél. 04 90 30 71 25



Exposition au Centre culturel : René Vallier ou l'art au naturel

Pendant tout le mois de mars, c'est un artiste local qui présentait ses tableaux à l'espace

culturel. A plus de 80 ans, René Vallier continue à servir une passion découverte

dès l'enfance pour le dessin et la peinture. Homme simple, très près de la nature, il

ne se réclame d'aucune école, ne transmet aucun message, ne provoque aucun mystère. Sa peinture, c'est lui. Sans prétention, avec les couleurs d'un esprit enjoué, les bois, les fleurs, les chiens, la chasse, un souvenir de voyage africain, et soudain un saut dans les étoiles.

Au cours du vernissage qui a réuni de nombreux parents et amis, Guy Penne a rappelé les liens de profonde amitié qu'il a établis au cours de longues années avec René et son épouse dans des rapports de patron à ouvrier empreints de confiance et de respect mutuels.

Expositions permanentes de peintures à l'Espace Culturel – Entrée libre.



Collection Louis Gauthier : Les insectes à l'honneur



A la Collection Louis Gauthier, une nouvelle exposition intitulée « Les Insectes », vous plonge dans le monde fascinant des petites bêtes.

Utiles ou nuisibles, petits ou grands, colorés, exotiques, ce sont les animaux les plus nombreux de notre planète, avec plus d'un million d'espèces différentes connues, et d'autres que l'on découvre de jours en jours.

Cette exposition, ou plutôt

cette « leçon de choses sur les insectes », vous raconte comment ils se nourrissent ou comment ils se métamorphosent. Mais vous y découvrirez aussi, quelques astuces pour apprivoiser les coccinelles dans votre jardin, ou attirer les papillons sur votre terrasse.

Exposition jusqu'au 10 octobre 2010.

6^{ème} édition de la nuit des musées

Pour la 6^{ème} édition européenne de la nuit des musées, Sainte-Cécile-les-Vignes se devait de participer à l'événement, puisque depuis septembre 2009, la Collection Louis Gauthier est ouverte gratuitement au public.

Pour l'occasion, la collection ouvrira ses portes exceptionnellement le samedi 15 mai de 15h à 22h, (en plus de son ouverture habituelle du

samedi de 9h à 12h).

Un atelier de découverte de l'écriture à la plume, comme cela se faisait au temps de l'école de M. et Mme Gauthier sera installé au rez-de-chaussée, pour ceux, petits et grands, qui voudront s'essayer aux pleins et aux déliés.

La nuit des Musées est l'occasion de fédérer tous les pu-

blics, et de permettre aux visiteurs d'un soir, comme aux habitués de découvrir ou de (re)découvrir les musées et leurs collections différemment, avec des programmations originales où tous les arts se rencontrent. Près de 2500 musées sont associés à la manifestation. Nous vous invitons à consulter le programme sur : <http://nuitdesmusees.culture.fr>.

HORAIRES :

Du 1^{er} septembre au 30 juin

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h

Du 1^{er} juillet au 31 août

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche de 15h à 19h.

L'espace culturel sera également ouvert le jeudi 13 mai de 15h à 19h ainsi que le dimanche 16 mai de 15h à 19h

Visites guidées pour les groupes uniquement sur réservation - tél : 04.90.30.75.93.

Mail : collection.gauthier@sainte-cecile.org



La bibliothèque municipale, pièce maîtresse de l'animation culturelle

L'association « Bouquin Bouquine » qui gère avec une équipe de bénévoles la bibliothèque municipale a tenu son assemblée générale annuelle avec la participation de Claire Brésolin, adjointe à la culture. En effet, avec ses 127 adhérents adultes et les 150 enfants, la bibliothèque demeure le pôle essentiel de notre culture linguistique qui passe tou-

jours par le livre. En dehors du service de prêts proposé par un immense choix dans tous les domaines de la littérature, l'association a élaboré un programme d'animations qui ne cesse de se développer. Accueil des jeunes lecteurs du centre de loisirs, des classes maternelles et élémentaires, prêts de livres et interventions d'écrivains au collège, séances mensuelles de conteuses, contacts avec



les résidents de la maison de retraite et enfin réception d'auteurs connus pour des conférences. (Catherine Derain et Claudie Gallay dernièrement). Plus de 200 ouvrages sont acquis annuellement par la municipalité et la bibliothèque bénéficie du partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Au cours de l'assemblée, le bureau a été reconduit à l'unanimité:

Présidente : Nicole Trincal
Secrétaire : Annick Mery
Trésorière : Annie Canet
Les heures de permanences : mardi : 15h / 18h30
mercredi : 10h/12h
samedi : 9h/12h

La participation annuelle est de 15€, gratuité pour les enfants

Dis-moi dix mots...quézako ?

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France (ministère de la Culture et de la Communication) célèbre chaque année notre langue au travers de l'opération nationale « Dis-moi dix mots ». Dix mots qui illustrent la vitalité de notre langue, outil par excellence du lien social, de l'expression personnelle mais aussi de l'accès à la ci-

toyenneté et à la culture. Ces **dix mots** ont vocation à susciter l'imagination de tous ceux qui s'en emparent pour s'exprimer librement à travers différents supports de création : **dix mots** à dire, à écrire, à « slammer », à calligraphier, à représenter ; **dix mots** pour jouer, pour chanter, pour découvrir... Autant d'occasions de manifester combien la langue française

Livres jeunesse Lily et Tom : Le carnaval / Homme pré-historique / Les 11 chats fripons / Petit lapin blanc / Je vais te manger / Pob et les œufs de pâques / L'âne Trotro et les œufs de Pâques / Cabane magique T35 / Percy Jackson T 4 / Naruto T 47 / Les légendaires T12 / Léonard T40 / Dragon Ball Perfect T6 / Foot 2 rue T12 / Cédric T24 / La fleur / La nature / Mon imagier de toute la ferme / Bienvenue dans ma ferme / Vivre à l'âge de glace / Ratus se déguise / Ratus champion de tennis / Ratus et l'étrange maitresse / Cabane magique T5 : les forêts tropicales / Fate stay night n°1 / Dossier A n°1 / Cyborg 009 n°1 / Une sacrée mamie n°1 / Vagabond strawberry n°1 / Café dream n°1 / Letter Bee n°1 / La cité saturne n°1 / Samouraï usagi n°1 / Nodame cantabile n°1

Livres adulte L'univers des avions de Malcom V. Lowe / La chénaie de Seignerolle de J. Siccardi / Le voleur de Coloquintes de J. Anglade / Level 26 de A. Zuiker / Ce soir je vais tuer l'assassin de mon fils de J. Expert / Sans laisser d'adresse de H. Coben / Insidieuse de P. Djian / Invisible de P. Auster / Sukkwan Island de D. Vann / Sévère de R. Jauffret / Le dernier crâne de M. De Sade de J. Chessex / Concerto à la mémoire d'un ange de E. E. Schmitt / L'horizon de P. Modiano / 1658, l'éclipse du Roi Soleil de J. M. Riou / 1940 de l'Abîme à l'Espérance de M. Gallo / Arbres du Mont Ventoux de S. Bobinet P. Merlette-Lagarde / Le livre du dessin et de la peinture de Richard Pikesley / D'espoir et de promesse de F. Boudin / Paroles de l'ombre de J. P. Guéno

Mercredi 28 avril, 12 mai, 9 et 23 juin 2010
Lecture d'histoires de 10 heures 30 à 11 heures 30.
Mercredi 19 Mai 2010 à 10 heures
Contes pour les enfants avec Yvonne Dequaire et Françoise Joyre.
Mercredi 28 avril, 12 mai, 9 et 23 juin 2010
Lecture d'histoires de 10 heures 30 à 11 heures 30.
Vendredi 4 Juin 2010 à 15 heures
Rencontre avec l'auteur Françoise Bourdon, autour de son dernier livre « la Combe aux Oliviers » paru en avril 2010, ces échanges se prolongeront autour d'un goûter. Entrée gratuite.

La bibliothèque François Mitterrand s'est enrichie d'un rayon de livres en langue anglaise.
Pour tous renseignements, s'adresser à la bibliothèque ou au 04 90 30 78 11

est riche d'innovation, de poésie, d'inventivité. En 2009/2010, les **dix mots** ont été choisis, en concertation avec nos partenaires de la Francophonie, pour illustrer l'évolution de la langue : « **baladeur, cheval de Troie, crescendo, escagasser, galère, mentor, mobile, remue-méninges, variante, zapper** ». Pour la première fois cette

Une nouvelle association : « Les quadeurs des vignes »

Nouvelle activité de loisirs apparentée aux sports mécaniques, le quad connaît un succès grandissant.

14 adeptes de ce sport qui va de la simple balade à la cascade ont décidé de créer une association dont la première assemblée s'est tenue le samedi 10 avril. Selon le président Pascal Lam Tan, en plus de partager la même passion, le fait d'appartenir à une association présente de nombreux avantages. Possibilité d'organiser des expositions, des séances d'initiation, des sorties de groupes nécessitant une autorisation préfectorale, la participation à des stages de formation, et enfin de responsabiliser les membres pour le respect de l'environnement et les relations avec les autres usagers de la nature que sont les randonneurs, les cyclistes, les chasseurs.

Une première sortie de groupe a eu lieu le dimanche 2 mai.



Pour tous renseignements sur l'adhésion à l'association, s'adresser à la Maison de la Presse.

Le bureau de l'association des « Quadeurs des Vignes » a été constitué :

Président : Pascal Lam Tan

Vice-président : Antoine Zaplana

Secrétaire : Patrick Alarcon

Trésorier : Jean-Marie Farjon

L'ACA en visite au RCP



En effet le mercredi 21 avril au stade de la Garenne à Suze, les jeunes joueurs du Racing Club Provence des catégories (débutants, poussins, benjamins et U15) environ 100 « footeux », ont eu la visite de deux représen-

tants de Arles-Avignon, club de ligue 2 professionnel de football.

Un échange très enrichissant entre le milieu professionnel et le monde amateur.

Quelques récompenses ont été offertes aux enfants, mais

surtout, tous les licenciés du RCP jeunes et moins jeunes ont été invités à assister à la rencontre de Arles-Avignon / Nantes le vendredi 30 avril en soirée.

A noter que les entraînements des jeunes sont maintenus jusqu'au mercredi 26 mai et qu'ils serviront aussi de portes ouvertes, pour les enfants susceptibles de rejoindre le club l'année prochaine.

Catégorie Débutants : nés entre 2001 et 2004 entraînement stade de Rochedu de 13h30 à 15h

Catégorie Poussins : nés entre 1999 et 2000 entraînement stade de Suze la Rousse de 15h à 16h30

Catégorie Benjamins : nés entre 1997 et 1998 entraînements stade de Rochedu de 15h à 16h30

Catégorie U15 : nés entre 1995 et 1996 entraînements stade de Suze la Rousse de 16h30 à 18h

Catégorie U17 U18 et U19 : nés entre 1990 et 1994 entraînements stade de Suze la Rousse le vendredi de 19h à 21h

Sortie annuelle de l'association des anciens combattants

Cette année, une sortie printanière prévue aux Folies du Lac (Drôme) a eu lieu le jeudi 15 avril à l'initiative de M. Gabriel Canet, Président de l'association et des membres du bureau.

Une cinquantaine de participants ont répondu présents et n'ont pas été déçus par la qualité du voyage. À l'aller, un arrêt s'imposait à Montélimar pour la visite d'une entreprise de fabrication de nougats. Puis, nous



avons repris la route dans la direction tant attendue des « folies ». Tous les participants ont beaucoup apprécié le repas proposé ainsi que le spectacle très varié et riche en couleurs du cabaret.

Cette première sortie de l'année a motivé l'ensemble du groupe qui se retrouvera, espérons-le, en plus grand nombre encore le 3 juillet pour le repas champêtre, en souhaitant qu'il rencontrera

autant de succès que les années précédentes.

A la cérémonie commémorative du 8 Mai une remise de médailles est prévue pour plusieurs d'entre nous.

Vitesse de croisière au Foyer de l'Amitié



Le Foyer de l'Amitié 3^{ème} âge de Sainte-Cécile-les-Vignes tenait son assemblée générale annuelle le mardi 16 mars à la salle Camille-Farjon, à partir de 11 h. Ils étaient environ 160 adhérents conviés à déguster un repas gratuit préparé par les commerçants locaux, chacun devant apporter son couvert. Mais avant l'apéritif, selon la tradition, la présidente Jeanette Crozet, aux côtés du maire Max Ivan, faisait le compte-rendu de l'activité au cours de l'année écoulée et présentait le programme des prochains mois. Aucun

problème ne semble affecter cette association qui, avec la longue expérience de ses dirigeants(tes) et un nombre important de fidèles participants, a atteint sa vitesse de croisière

Programme des activités à venir:

Lundi 3 mai : sortie à Casis et ses calanques

Dimanche 16 mai : Pique-nique à l'étang, offert

Du 3 au 7 juin : voyage au Puy du Fou et Marais poitevin

Judi 24 juin : soirée grillades

Une journée nature et découverte



La traditionnelle journée d'accueil des enfants du centre aéré à l'étang Bel-Air par l'amicale des pêcheurs a eu lieu ce jeudi 15 avril par une température idéale. Conduit par leur animatrice Marie Ponçon, le groupe des 6-12 ans s'est rendu à pied jusqu'à l'étang, ce qui représente une belle promenade de plus de 4 km. Accueillis par le président Groseiller et les membres du bureau vers 10h, les enfants étaient invités à une véritable découverte du milieu aquatique avec la participation d'un membre de la

fédération départementale de pêche, Claude Chadefau et du garde fédéral Marc Parola.

Au programme de la journée : panneaux pédagogiques, pêche dans le canal de la passerelle où 10 kg de truites avaient été déversés à cette intention, et pique-nique sous les ombrages en compagnie des organisateurs et de quelques pêcheurs de carpes. Gilbert Vatain et Claire Brésolin, représentant le Maire, les avaient rejoints pour partager ce repas champêtre.



Soirée Karaoké « Chanson Vigneronne »

La « Chanson Vigneronne » organise une soirée Karaoké le samedi 29 mai à 21 h. Tout le monde sera le bienvenu... Le prix de l'entrée est de 5 € - gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans. Pour plus de renseignements vous pouvez joindre la secrétaire Mme Serend Malika au : 06 10 73 05 92

Inscriptions école maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu à partir du 19 avril le mardi et vendredi de 13h 50 à 15h uniquement.

Merci de présenter :

- La pré-inscription faite en mairie
- Le carnet de santé
- Le livret de famille.

Les enfants de 2008 seront

inscrits sur une liste d'attente.

Certificat de pré-inscription scolaire :

- Photocopie du livret de famille (page de l'enfant concerné et des parents)
- Photocopie d'un justificatif de domicile (ex : E. D. F., téléphone, eau...)

Don du sang

Prochaine collecte lundi 21 juin 2010, salle municipale de 15 h à 19h30.



Les médecins de garde de Mai à Juillet 2010

Mai

Jours fériés

Jeudi 13 (Ascension)

Dr Barthou 04 90 29 62 55

Lundi 24 (Pentecôte)

Dr Plat 04 90 60 00 42

1 et 2

Dr Bailly 04 90 37 29 95

8 et 9

Dr Bretecher 04 90 37 19 69

15 et 16

Dr Bonnoure 04 90 30 83 57

22 - 23 et 24

Dr Plat 04 90 60 00 42

29 et 30

Dr Arrès 04 90 40 64 76

Juin

5 et 6

Dr Mayordome 04 90 29 65 85

12 et 13

Dr Francoz 04 90 30 80 26

19 et 20

Dr Morales 04 90 37 29 95

26 et 27

Dr Arres 04 90 40 64 76

Juillet

Jour férié

Mercredi 14 Juillet

Dr Giffon 04 90 37 73 59

3 et 4

Dr Francoz 04 90 30 80 26

10 et 11

Dr Bernasconi 04 90 51 96 33

17 et 18

Dr Oddon 04 90 60 00 42

24 et 25

Dr Vincent 04 90 29 71 81

31 et 1er

Dr Giffon 04 90 37 73 59

Fête de la vigne et du vin

Le Vin et les Arts à Chantecôtes

Samedi 15 mai toute la journée !

A midi : Méchoui au jardin de la chapelle avec la présence de musiciens.

Sur réservation uniquement au 04.90.30.83.25

Au caveau, découverte de nos nouvelles sélections et nouveaux millésimes :

Abélia Blanc 2009 Médaille d'Argent à Paris, Rosélia 2009 et Cairanne villages 2009 Médaille d'Or à Orange ect...

Journée non-stop avec de nombreux exposants.



Information municipale

La mairie sera fermée : le samedi 01 mai et le samedi 08 mai 2010, ainsi que pour le Pont de l'Ascension, le vendredi 14 et samedi 15 mai 2010.

Nuit et brouillard sur le petit village d'Antraigues sur Volane

Le samedi 13 mars un grand poète est parti pour les « aliscamps » retrouver trois autres grands : Brassens, Brel, Ferré que Saint Estelle les réunisse.

Sa mémoire brillera dans nos cœurs toute notre vie.

D'une belle voix chaude, bien timbrée.

Il a chanté de tout temps, l'amour, la tolérance en dénonçant l'injustice.

Toute sa vie il a chanté des chansons merveilleuses. Il a écrit 200 chansons et mis en musique 35 poèmes d' « Aragon ».

Le 16 mars à Antraigues sur Volane la place de la résistance était comble d'une foule de personnes venues rendre un témoignage d'amitié à « Jean Ferrat ».

« Le troubadour les a quittées ».

À cha un leisson lou país
Pèr s'enana gagna sa vido
Luen d'ou rode ounte soun nascu
Despièi de tèms se figuravon
La vilo e tóuti si secrèt
Lou formica e lou ciné
Li vièi, èro pas gaire ouriginau
Quand se panavon machinau
D'un revès de mancho li labro
Mai sabien tóuti à prepaus
Tuia caio emai perdigau
E manja li tourmo de cabro

Refrin

Pamens que la mountagno èi bello

Lorsque le cercueil est parti pour le cimetière c'est la chanson « La montagne » qui fut reprise à pleine voix par des milliers de personnes.

Cette chanson je l'ai traduite en Provençal il y a quelques années

La voici telle que –

Jean Ferrat a chanté une seule fois en Provençal « la montagne » (dernier couplet et le refrain) à Vals les Bains lors d'une grande fête provençale.

Nuit et brouillard sus lou vilajoun de Antraigo sus Voulano - Ardèche

Lou dissate trege de mars un grand poueto ei parti per li « aliscamps » re-trouba tres autre poueto e di grand : Brassens, Brel, Ferré.

Que santo estello li acampo.

Sa memori trelusira dins nostre cor touto nostro vido.

Coume se pòu imagina
En vesènt un vòu d'iroundello
Que l'autouno vèn d'arriba ?

Emé si man dessus la tèsto
Avien mounta proun de banqueto
Fin qu'au pus aut de la coulino
De qu'enchau li jour lis annado
Avien l'amo bèn coungreïado
Nousudo coume vièii souco
Li vigno courron dins la garrigo
Lou vin sara pas plus tira
Èro uno trefpa di marrido
Mai vous fasié de centenari
À plus saupre de que n'en faire

D'uno bello voues caudo, ben timbrado.

Tout lou tems a canta l'amour, la toule-ranci en denoucian l'injustiço.

Tout de long de soun tems a escri et canta de cansoun meravihuoso.

A escri 200 cansoun e mès en musico 35 pouemo de « Aragon ».

Lou 16 de mars en « Antraigo sus Voulano » la plaço de la résistenci ero cou-moulo d'un fube de mounde per un darnie. Temouniage d'amista a « Jan Ferrat ».

Un fube de mounde esmougu boulo- ver sa « Lou troubaire li avi quitta ».

Quouro la caïso dou mort partigue per lou cementeri es sa cansoun « la moun-tagno » que fuguè represso a plein de voues per de milie de persouno.

A quello cansoun l'ai revirado en Provençau ia quauqui an.

- La vaqui talo que -

André Tournillon

Quand vous viraco pas la tèsto.

Dos cabro emai quàuqui moutoun
Un an bon e pièi l'autre noun
Sènso vacanço, sènso sourtido
Li chato volon ana bala
'cò èi perfetamen nourmau
Que de vougué vièure sa vido
Sa vido devendran tóuti founciounari
De que espera sèns se n'en faire
Que l'ouro de la retrèto sone
Fau bèn saupre ce que l'on amo
E rintra dins soun hachelème
Manja de poulet is ourmono

« Pour un voyage des papilles... Entre Vignes et Gourmandises... », recette de Julie



de meilleur. C'est cet amour des produits de qualité et des ingrédients de saison, issus de cette terre de partage, que j'espère réussir à mettre en valeur dans ces quelques recettes à venir. Mais en attendant...

Le printemps a finalement pointé le bout de son nez après un hiver, il faut bien le dire, quelque peu... glacial. En attendant que l'été débarque à son tour avec ses fruits et légumes gorgés de soleil et de saveurs, profitons de ce que la Nature nous offre

Au croisement des racines culinaires de deux grand pays, voici un plat tout simple et pourtant divin... Un concentré de parfums pour sortir de l'hiver avec gourmandise... du soleil plein yeux et du bonheur plein les papilles...

P'tit Risotto Primavera... pour 4 gourmands

- 240 de riz rond (Arborio ou Carnaroli pour les origines, mais un bon riz rond de Camargue fera très bien l'affaire).
- 1 verre de vin blanc sec
- 1 à 1.5 litre de bouillon de légumes (laurier, thym, ail, oignon piqué de girofle, grains de poivre grossièrement concassés).
- 2 petites échalotes violettes ciselées finement
- 2 tiges de ciboule ou un bel oignon frais

- Une gousse d'ail
- 150g de petits pois frais écosés
- 150g de fèves fraîches écosées
- 1 botte d'asperges vertes
- 2 cuillères à soupe de crème de soya (à défaut de la crème fraîche ou du mascarpone)
- 80 g de pecorino romano ou de parmesan
- Huile d'olive
- Sel, poivre blanc, quelques tours de moulin 5 baies
- Persil et coriandre frais ciselés
- Des noisettes grillées concassées

Parez vos asperges, écossez vos p'tits pois et faites-les simplement cuire une dizaine de minutes à la vapeur de manière à les garder Al Dente. Pendant ce temps, réalisez votre bouillon : dans 1.5 litre d'eau salée, ajoutez du laurier, du thym, une gousse d'ail juste écrasée, l'oignon piqué de girofle et les grains de poivre. Portez à ébullition puis laissez-le frémir sur feu doux, il est primordial qu'il demeure chaud.

Une fois vos légumes cuits, passez-les rapidement sous un filet d'eau froide pour préserver leur couleur verte et laissez-les refroidir. Cou-

pez les têtes des asperges sur environ cinq centimètres et les tiges en p'tits tronçons. Réservez le temps de préparer le risotto. Dans une cocotte en fonte, versez un peu d'huile d'olive et chauffez à feu vif. Jetez-y les échalotes émincées, une feuille de laurier, quelques grains de poivre noir grossièrement écrasés (avec le plat du couteau) et faites suer pendant quelques minutes. Dès qu'ils sont translucides, ajoutez le riz en remuant jusqu'à ce que tous les grains soient nacrés, et déglacez avec le vin blanc. Remuez jusqu'à ce que tout le liquide soit absorbé, puis baissez le

gaz sur feu moyen. A partir de là, versez deux louches de bouillon, donnez un coup de cuillère en bois et laissez le riz s'imprégner... Petit à petit, intégrez à nouveau un volume de liquide maintenu chaud, puis renouvelez en attendant que chaque louche soit bien totalement absorbée. Arrêtez lorsque les grains sont onctueux tout en gardant une certaine tenue. Sur feu doux, assaisonnez de sel fin, de poivre blanc et de quelques tours de moulin 5 baies. Ajoutez une dernière louche de bouillon et vos légumes croquants, et mélangez délicatement. Laissez

réduire avant d'ajouter la crème et le pecorino râpé ; rectifiez votre assaisonnement et remuez une dernière fois. Parsemez d'herbes fraîches ciselées et disposez les têtes de vos asperges ainsi que quelques rondelles de ciboule sur chaque assiette... Et par gourmandise : saupoudrez un concassé de noisettes torréfiées pour le croquant ! Pour plus de recettes aux couleurs de la saison et de votre région, je vous invite sur mon blog... <http://terrenoiresoleilrouge.blogspot.com>.

